



Formation financer par mon employeur et après...

Par **Jujuly73**, le **01/11/2013** à **16:52**

Bonjour, rnJe travaillais dans une maison de retraite privée en tant qu'aide soignante, j'étais en cdi. Mon employeur m'a payer ma formation aide soignante et rémunérer tous les mois. Le souci est que pendant ma formation j'ai déménager assez loin de mon lieu de travail et l'orsque m'a formation sera terminer je ne retournerai pas chez mon employeur. Quesque je risque? Je tiens a signaler que je nais pas signer de contrat indiquant que je devais un certain nombre d'année pour cette entreprisern[fluo]merci[/fluo]

Par **moisse**, le **05/11/2013** à **17:49**

Bonjour,rnVous avez normalement dû aviser l'employeur de votre changement d'adresse.rnIl doit donc se douter de votre futur dans ses effectifs.rnCeci dit en l'absence de dédit-formation vous n'avez aucune dette à l'endroit de cet employeur qui a, en outre, certainement puisé les fonds dans le budget formation.

Par **Jujuly73**, le **05/11/2013** à **18:23**

Merci pour cette information. Oui mon employeur est au courant de mon changement d'adresse.